

Celta

Septembre

A nos Lecteurs		
Introduction à l'étude de l'histoire	E.-A. Aubert	2
Le Bal en Bretagne	R. Siffert	4
La Fuite en Bretagne aux Girandins protestants		6
La Fraise de Plougastel	G. Thomas	10
La Dispersion bretonne	R. Barbier	12
Le coin du Fureteur armoricain		13
Les Bretons de Tunisie dans la Guerre	L. Le Guen	14
Nos Artistes	L. Le Trocquer	16
Les Inscriptions macabres sur les Ossuaires du Léon	G.-M.-Thomas	18
Musique Bretonne	J.-R. Guignard	23
Scotland To-Day	J. Caimé	25
Sur le Mobilier breton	Le Calvez	27
Le Nom Breton du mois de Septembre	F. Falc'hun	30

Poèmes de : Patrick COATUAL, R.-Y. CRESTON, Joël LE SAGE,
J. HAMON, Emile LE GAC, F. KERANGALL

Illustrations de : PÉRON, LE GUEN, RENAUD, RENOUARD.

XL

REVUE BIMESTRIELLE -> N° 2, Juillet-Octobre 1946 -> PRIX : 30 francs

OFFICE BRETON DU LIVRE

18, rue Saint-Gouéno
SAINT-BRIEUC

—o—

Plus de 3.000 volumes
sur la Bretagne

NEUF -- OCCASION -- LUXE

Achat comptant de bibliothèques

Louis GUILLOUX

PRIX POPULISTE

Le Pain des Rêves
Le Sang noir
La Maison du Peuple
Compagnons, Angelina
Souvenirs sur G. Palante

OFFICE BRETON DU LIVRE

18, rue Saint-Gouéno
SAINT-BRIEUC

R. FLOURIOT

SANDA

(Roman)

—o—

René JULLIARD-SÉQUANA
33, rue de Naples
PARIS

J. GOURIO

PLESTIN

pendant la Révolution

CHEZ L'AUTEUR
directeur d'école, Saint-Quay-Portrieux

J. DE ROINCÉ

AU PAYS DE LÉON
(96 francs)

CHEZ L'AUTEUR, Juvigné (Sarthe)

Initiation rapide à la langue bretonne

PREMIERS PAS EN BRETON

par A. Le Diuzet

Dans toutes les librairies
Editions Riou-Reuzé
9, boulevard de Chézy
RENNES

Prix : 36 francs

A. REBILLON

MANUEL
D'HISTOIRE DE BRETAGNE
pour
l'enseignement secondaire

Prix : 160 francs

Jean SOUVENANCE

CE QUI FUT

FRÈRES INFÉRIEURS

POUR ELLE

Dans toutes les librairies

J.-B. ILLIO

Histoire
de Saint-Brieuc

En vente

dans toutes les Librairies

Dans le passé de
Saint-Hernin

par G. Thomas

ILLUSTRATIONS de F. MESMEUR
CHEZ L'AUTEUR
à Kergloff (Finistère)

Prix : 60 francs

O.-L. AUBERT

LÉGENDES TRADITIONNELLES
de la Bretagne

ÉDITIONS L. AUBERT
SAINT-BRIEUC

Dans toutes les Librairies

C. MILLOUR

Les Saints guérisseurs
et
Protecteurs du bétail
en Bretagne

Librairie Celtique — **PARIS**

Prix : 60 francs

«**EMLED**»

Le premier grand
MAGAZINE BRETON
MENSUEL

12, boulevard Sévigné
RENNES

6, cité de la Chapelle
PARIS (18^e)

CELTA

Revue du Centre d'Études littéraires, touristiques et artistiques de Bretagne

Directeur : **Alain Le Diuzet**, 33, rue Paul-Bert, Saint-Brieuc.

Rédacteur en chef : **Robert Tromelin**, boulevard Sévigné, Saint-Brieuc, Téléphone : 119.

Secrétaire général : **Pierre Lorguilloux**, 4, rue Montesquieu, Saint-Brieuc.

Trésorier : **Yves Guélou**, 7, rue Cordière, Saint-Brieuc. C. C. Postal : Rennes
456-58.

Conseil de Rédaction : **René Barbier, Jean Bars, François Coant, Louis Guilloux, Jean Nicolas, Pierre, Jean Souvenance.**

REDACTEURS DEPARTEMENTAUX :

Finistère : **Georges Thomas**, Kergloff, par Carhaix.

Ille-et-Vilaine : **Yvonne de Laigue**, à Bahurel, en Redon. **F. Falc'hun**, professeur,
Faculté des Lettres, Rennes.
Nantes.

Loire-Inférieure : **M^{lle} d'Haucourt**, bibliothèque municipale, Nantes; **A. Guilcher**,
professeur, lycée de Nantes.

Tunisie : **Le Guern**, Trésorerie générale, Tunis.

Algérie : **Tostivint**, professeur, lycée, Oran.

Maroc : **Poilvet Le Guen**, El Hammam.

Madagascar : **Docteur Robic.**

ABONNEMENTS

150 francs les six numéros; 80 francs les trois numéros; 30 francs le numéro.

A nos Lecteurs

Les nombreuses lettres que nous avons reçues à la suite de la publication de notre premier numéro sont pour nous un encouragement des plus précieux. C'est donc avec confiance que nous lançons le second numéro après avoir tenu compte des suggestions qui nous ont été faites et des conseils amicaux et pertinents qui ne nous ont pas manqué.

Certains lecteurs ont trouvé que la page bretonnante est insuffisante et qu'il conviendrait d'étendre cette chronique.

Nous les satisferons en leur assurant que notre vœu le plus cher est, qu'à l'ombre de la revue Celta entièrement rédigée en français, puisse exister un supplément en langue bretonne. Nous l'intitulerons Keltia.

Mais, comme l'une et l'autre de ces publications ne peuvent vivre de souhaits, aussi ardents soient-ils, force nous est d'attendre que nos moyens financiers nous permettent tout d'abord une parution régulière, ensuite des améliorations d'ordre culturel et technique.

C'est pour parvenir à ce but que nous faisons un cordial appel à tous nos amis pour que Celta, si bien accueillie dans les milieux les plus divers, trouve de nombreux abonnés et des souscripteurs généreux.

Nous avons établi une carte de membre fondateur que nous nous ferons un plaisir d'envoyer à ceux qui nous verseront un minimum de 500 francs.

Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu et que Celta, grâce à ses amis, aura une vie longue et prospère.

CELTA.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DU FOLKLORE

Folklore est un mot d'origine anglo-saxonne qui se peut traduire par science, savoir populaire, autrement dit : connaissance de tout ce qui naît du peuple, de tout ce qui touche au peuple.

Le folklore est donc la relation des légendes, des traditions, voire des superstitions, des habitudes, des coutumes se rapportant à la vie des individus et des collectivités, à leurs mœurs, à leur langage, aux professions, aux costumes, en un mot à tout l'héritage du lointain passé où vécurent les ancêtres.

Il est tour à tour familial et social, corporatif et mythique, hagiographique aussi. La pérennité des traditions montre que celles-ci sont immortelles, comme le sont les âmes populaires qui les ont créées. C'est ce qui explique que, sans s'affadir, elles ont pu franchir les longues étapes du temps et de l'espace pour venir jusqu'à nous.

Les légendes sont l'interprétation populaire — rétrospective aussi — d'événements authentiques ou de phénomènes naturels, interprétation par laquelle les âmes simples expliquent, sous la forme de récits imagés ou de fables, ce dont elles ont été les témoins, ou dont la relation les a particulièrement frappées, et qu'elles ne sauraient présenter sous une forme objective, historique ou scientifique. Et, comme l'âme populaire est essentiellement empreinte de poésie, elle crée autour des faits rapportés une atmosphère de rêve et de mystère, d'un charme prenant, inexprimable et puissamment évocateur.

Les légendes sont ou religieuses ou profanes. Les unes rapportent, en leur prêtant une apparence mythique ou sacrée, des faits auxquels se trouvent mêlés des personnages ayant effectivement existé, dont les noms sont venus jusqu'à nous par les historiens et les hagiographes. Les autres reposent sur des données imaginaires, d'une origine qui se perd dans la nuit des temps, que l'esprit coutumier adapte aux circonstances de la vie. Les unes et les autres ont toujours un caractère symbolique et une conclusion d'élémentaire morale.

Que ces récits, examinés avec un esprit critique, apparaissent fabuleux, invraisemblables même, il n'y a là rien d'extraordinaire.

L'histoire elle-même ne détermine pas toujours la causalité des faits qui la constituent, pas plus qu'elle ne démêle l'inextricable enchevêtrement des mobiles qui ont fait agir la plupart des personnages dont elle étudie la vie et l'action. Il y a, chez elle, comme dans tout ce qui est la relation des événements humains, une part d'arbitraire qui l'écarte de la vérité, que cet écart soit plus ou moins grand, la chose n'a pas une très grosse importance. L'histoire n'est pas une science exacte comme les mathématiques. Elle s'approche quelquefois de la réalité, mais la rejoint très rarement. L'imagination y tient

une large part. Dans les cinquante dernières années que nous venons de vivre, cette imagination s'est librement donné cours avec les romans, soi-disant historiques de cape et d'épée, qu'ils soient signés d'Alexandre Dumas, de Paul Féval ou de Michel Zévaco, comme avec les vies romancées, qu'elles aient eu pour auteurs : Gustave Le Nôtre, André Billy ou Charles Le Goffic.

Dans l'*Intelligence des Fleurs*, Maurice Maeterlink explique comment une graine, emportée par le vent, trouvera le terrain, souvent inattendu, propice à sa germination. Il en est de même pour les semences du folklore. C'est ce qui facilite de comprendre que certaines traditions ou légendes se retrouvent dans les différentes provinces d'un pays, et même dans diverses nations, avec d'insignifiantes variantes. Quand on cherche les raisons de cette sorte de génération spontanée, on ne la définit que par le cheminement secret de la tradition qui, pareille au grillon, s'avance de trou en trou, de sillon en sillon, de chanson en chanson, marchant infailliblement vers le foyer dont il deviendra l'âme.

Les traditions orales populaires sont intimement liées aux origines de notre civilisation. Comme aux récits qui en découlent se mêlent des saints, des fées, des personnages mythologiques, des démons, des korrigans, des revenants, ces récits étaient autrefois, assez irrévérencieusement d'ailleurs, qualifiés de « contes de bonne femme » ; on les considérait comme tout au plus bons à amuser les petits enfants.

C'est au début du XIX^e siècle qu'on a commencé, à la suite des frères Guillaume et Jacob Grimm, à leur prêter un peu d'attention. On s'est aperçu alors qu'ils constituaient, au même titre que la philologie, une science nouvelle, à même de fournir le meilleur moyen de remonter le cours des âges et d'établir les filiations et les affinités des peuples et des races. Ils sont, en outre, pleins de renseignements précieux sur les mœurs, les coutumes, les croyances et la religion des ancêtres.

Depuis, la curiosité pour les légendes et les traditions populaires n'a cessé de croître. Beaucoup ont été publiées, souvent avec des commentaires et des rapprochements fort savants.

Peu de provinces sont en possession d'un folklore aussi riche que celui de la Bretagne. Il égale, s'il ne le dépasse pas, celui des pays scandinaves.

C'est un domaine très vaste où pousse une moisson féconde. Nous ne saurions l'explorer en un court article. Il y faudrait des volumes. Personnellement nous avons essayé d'y cueillir quelques rameaux et d'en faire un bouquet, en notant tout ce que nous avons pu glaner sur la vie *folklorique des saints de Bretagne*. Nos notes atteignent près d'un million de pages, format commercial, dactylographiées. Les difficultés de l'édition ne nous permettront peut-être pas de jamais les publier. Du moins espérons-nous pouvoir en laisser la dactylographie à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, où ceux que la question intéresse pourront la consulter.

Disons, en terminant, qu'on ne doit pas sourire des naïvetés par lesquelles se manifestent les sentiments du peuple. Il en est d'ailleurs d'infiniment délicieuses, qu'on retrouve dans les chants et les récits populaires. Leurs chatoyantes graines donnent au folklore, surtout au folklore breton, d'incomparables éclats. Voyons seulement en elles la lumineuse survivance de ce passé que Fustel de Coulanges assure n'être jamais complètement disparu du cœur de l'homme, parce qu'il constitue le produit et le résumé de la succession des siècles, conservés dans les replis les plus secrets du subconscient et de l'être, comme un trésor très précieux.

O.-L. AUBERT.

LE BAL EN BRETAGNE ⁽¹⁾



Abordant ici la technique du bal, nous jugeons du plus haut intérêt d'ouvrir ce chapitre par l'évocation chronologique de quelques « visions » de bals dont pour certaines, assez fugitives et floues, l'intérêt ne ressort pas immédiatement mais qui, ainsi disposées en un jeu de superposition et d'enchaînement, telles des images sou-mises au double mécanisme du stroboscope et du stéréoscope, mettront en relief le caractère véritable et haut en couleur du bal breton, lui restitueront sa figuration mythique et apporteront à notre siècle désenchanté, en même temps que le témoi-gnage d'une fabuleuse survivance, le sens d'un destin merveilleux où les dieux encore présideront à nos joies.

« ... La gavotte et le bal, danses d'une haute antiquité dont les figures sont encore probablement les mêmes que du temps des druides... Le bal commence aussi par une ronde d'un mouvement plus lent et plus solennel; on se sépare ensuite par couple pour figurer l'un devant l'autre, et ce balancé se termine par un saut en guise d'entre-chat qu'accompagne souvent le hourra breton. » (2).

« Bal : danse. Ce mot ne s'emploie guère seul, mais on nomme « Bal Gerné » (Bal de Cornouaille), une danse particulière aux Bretons, qui consiste à tourner d'abord en rond, en se tenant tous par la main, et à se séparer ensuite deux par deux au refrain pour sauter l'un devant l'autre. Quelquefois, au lieu de tourner en se tenant tous par la main, on fait le rond en se tenant deux à deux par le bras pour sauter l'un devant l'autre au refrain. » (3).

« Les jeunes filles s'avançaient en cadence et à petits pas, les yeux baissés, les bras pendants, la tête légèrement inclinée à gauche, tandis que les jeunes gens, le front haut mais l'air sévère, marchaient à leurs côtés; puis s'arrêtant tout à coup vis-à-vis d'elles, ils prenaient leurs mains, tournaient trois fois et reprenaient grave-ment leurs places. »

« Une chose frappait surtout dans cette danse : c'est qu'au milieu de toutes les passes qui se succédaient, le chœur entier conservait toujours la forme circulaire. Tous les mouvements tournaient autour d'un axe avec une régularité mathématique. On sentait que cette ronde, si recueillie, si arrangée, avait une autre origine que celle de nos joyeux branles modernes; c'était un reste des danses sacrées des druides avec leurs entrelacements réguliers, symboles des mouvements des astres. Le calme modeste des jeunes filles, la gravité austère des danseurs, tout révélait la tradition antique et religieuse. A la voir se dérouler avec sa solennité muette, on devinait que cette danse avait dû naître à l'ombre du sanctuaire et qu'une signification mysté-rieuse y était attachée. On reconnaissait encore au premier rang le « chef des chœurs »

(1) Voir *Celta*, n° 1.

(2) A. BOUET et O. PERRIN : *Breiz-Izel, ou Vie des Bretons dans l'Armorique*. Texte de 1835, rééd. chez Salaün, à Quimper, en 1918, p. 426.

(3) LE GONIDEC : *Dictionnaire breton-français*, au mot *Bal* dans l'édition de 1850.

chargé de conduire les autres. Son pied frappait plus fièrement la terre; son œil surveillait le mouvement général; il « menait le bal sur la pointe du pied » (expression bretonne), selon la tradition, et tout couvert de sueur « peinait à la danse » (autre expression bretonne), tandis que la ronde suivait servilement, languissante ou animée, selon l'impulsion qu'il lui imprimait. » (1).

« ... Le bal, dont la mesure est à 6/8, on le danse quelquefois sur cet air vulgaire et moqueur des petites villes de la Basse-Cornouaille :

*C'est un pétra que je tiens, que je mène,
C'est un pétra que je tiens par le bras.
Danseras-tu, Bara ségal?
Danseras-tu, fichu Pétra?*

« Cet air fut sans doute composé par des artisans qui voulaient rire aux dépens de nos bons paysans dont ils avaient adopté les danses dans la plupart des villes de Basse-Bretagne (2).

« Le bal s'exécute moitié en marchant, moitié en sautant. Le plan général de cette danse est circulaire. Ici, les couples divisés se suivent processionnellement, en se donnant le bras; on fait ainsi huit pas en avant; tout à coup, au temps marqué par la musique, les danseurs se prennent les mains deux à deux et se mettent alors en danse, ils avancent l'un sur l'autre, la dame en face du cavalier, pendant quatre mesures; ils reculent de même en faisant des pas innommés que chacun compose à sa guise et tire de la souplesse de ses jarrets; à la dernière mesure, on fait ce que l'on appelle le « tour de main », et la file se reforme pour recommencer. » (3).

« Autrefois, aussi bien à Pont-Aven qu'à Quimper, Châteaulin, et dans la montagne, le bal se composait d'un simple mouvement de danse semi-circulaire; « on tournait et on détournait » sans arrêt. Et c'était là, je pense, une danse à la fois fatigante et monotone ou bien, au contraire, c'était une simple marche à deux, légèrement rythmée, allant vers la droite et vers la gauche... » (4).

« Maurice Duhamel, dans ses *Musiques bretonnes*, a noté plusieurs airs de bal avec des variantes recueillies en Trégor, en Haut-Léon et en Vannetais. Dans ce dernier pays, Loeiz Herrieu a récemment étudié une danse caractéristique, *En Dro*, qui se compose d'une ronde et du bal; ce *Bal a dao* s'exécute aussi moitié en marchant, moitié en dansant. Le « vieux bal » ressemblait beaucoup à celui qui était

(1) O. SOUVESTRE : *Les Derniers Bretons*, t. II, p. 229; Lévy, éd. 1866.

(2) Le mot « Petra » désigne ici, en mauvaise part, le paysan breton qui, ne possédant que sa langue maternelle, se voit fréquemment contraint de lancer cette interrogation : Petra? (quoi? Qu'est-ce que?). La coutume d'affubler les gens de sobriquets plus ou moins irrévencieux n'est pas morte en Bretagne. Nous avons même très près de nous l'exemple d'un de nos compatriotes, celtisant et lexicologue distingué, qui reçut lui aussi de ses élèves le surnom de « Petra ». Toutefois nous devons préciser que notre vieil ami ne doit en aucune façon ce surnom à son ignorance de la langue française, mais à sa seule et bien fâcheuse surdité.

« Bara segal » signifiant : « pain de seigle », personnifie le même paysan breton par dérision de son alimentation qui, de substantielle que l'exigent les pénibles travaux de la campagne, est devenue frugale du fait de la lamentable condition qui est celle de nos paysans depuis le XVI^e siècle.

Nous ajouterons qu'il n'est pas plus à la gloire du citadin de se moquer du paysan que de porter encore après quatre siècles la responsabilité de son infortune.

(3) DU LAURENS DE LA BARRE : *Mémoires de l'Association bretonne*, de l'année 1878.

(4) JOB LE DOARÉ : *Etude technique sur les danses bretonnes*; journal : *La Bretagne à Paris*, décembre 1935, janvier et février 1936.

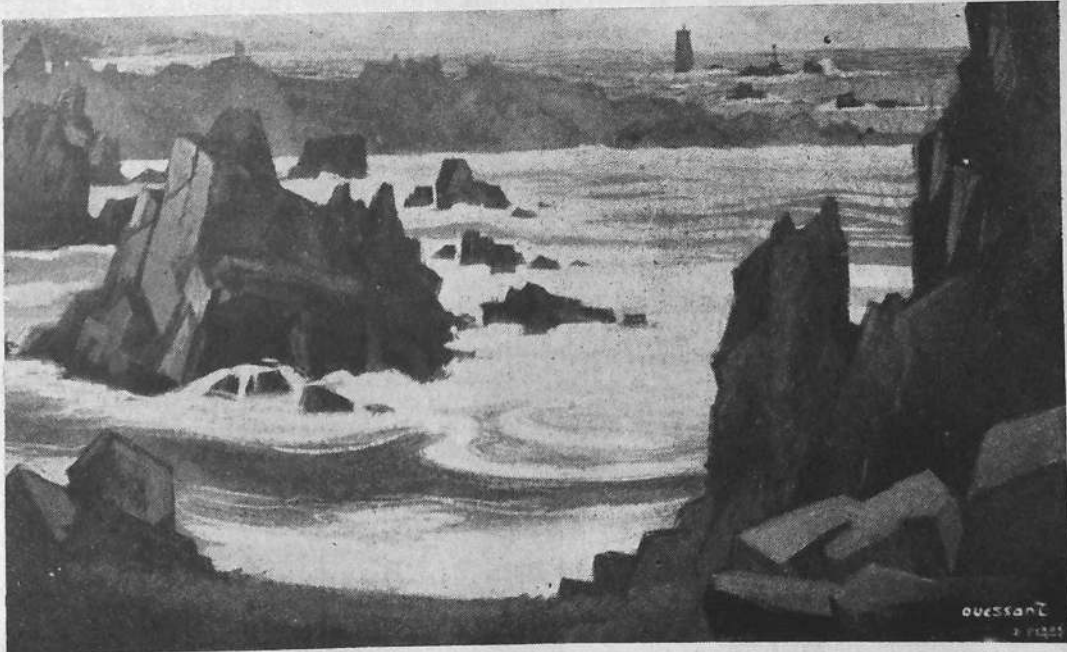
pratiqué jadis dans la Cornouaille. Après un tour de marche ou promenade, le cavalier faisait face à sa cavalière et, lui prenant les mains dans les siennes, il la conduisait vers la gauche, puis vers la droite, à trois reprises différentes. » (3).

« ... C'est une danse de repos... Aussi impose-t-elle à ceux qui l'exécutent une sorte de nonchalance cérémonieuse. Pendant la première partie de la mélodie, les danseurs forment le rond en se tenant par la main et avancent en marchant de côté ou marquent le pas; mais aussitôt que l'instrument attaque la première mesure de la seconde partie qui est une sorte de refrain, le ménétrier crie : « Balancez ! » A cet ordre, la chaîne se rompt et chaque danseur valse avec sa danseuse jusqu'à la reprise du couplet. Tout bal peut être dansé comme « dérobee ». Il suffit que le violoneux en avertisse le public. Dans ce cas on ne forme pas la chaîne comme ci-dessus; les couples se placent l'un derrière l'autre. Tant que dure le couplet, danseuse et cavalier avancent en se tenant par la main. Au cri de : « Balancez ! » les mains se quittent, on se mêle à plaisir, et chaque danseur essaye de « dérober » la danseuse du voisin. » (4).

(3) Id., *ibid.*

(4) RONAN DE KERMENÉ : *Folklore* : « Le Mariage dans la région de Merdrignac »; Plihon, éd., Rennes, 1935, p. 28-29.

R. SALAUN.



Peinture de P. PÉRON.



Peinture de P. PÉRON.

La fuite en Bretagne des Girondins proscrits

=====
(Août 1793)
=====

Le 2 juin 1793, sous la pression de la Commune de Paris, la Convention décrète l'arrestation de quatre-vingt-quatre de ses membres et vingt-deux de ceux-ci sont incarcérés. Les autres proscrits s'enfuient de Paris. De ce nombre sont Lanjuinais, de Rennes, et Kervélégan, de Quimper. Lanjuinais rentre clandestinement à Rennes. Pendant toute la Terreur, il reste dans son grenier au milieu d'un tas de fagots où il s'est ménagé une cachette. Kervélégan se met en sûreté à Quimper et ses autres collègues se dirigent vers la Normandie où un mouvement de sympathie se produit en leur faveur, amenant l'organisation d'un comité destiné à les défendre.

Quand on apprend, dans les départements, *l'infâme* attentat qui vient d'être commis contre la représentation nationale, les protestations les plus indignées s'élèvent. Soixante-six départements s'occupent des mesures à prendre pour réduire à l'impuissance les quelques milliers de Parisiens *qui viennent d'introduire la violence dans le sanctuaire des lois*. Mais lorsqu'il faut passer aux actes et marcher sur Paris, presque tous les administrateurs départementaux faiblissent et se conforment au décret du 16 juin 1793 qui met *en demeure ceux qui ont protesté contre la Montagne et ses décisions, de se rétracter publiquement dans les trois jours s'ils ne veulent pas être considérés et punis comme traîtres à la patrie*.

Cependant, les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, prennent les armes avec la Mayenne, le Calvados, l'Orne et l'Eure.

Le Finistère, sur l'initiative de Kervélégan, arme à lui seul neuf cents volontaires. Sur ces entrefaites, douze commissaires bretons, envoyés à la Convention, sont arrêtés. Les départements de Bretagne protestent et annoncent le départ de leurs bataillons de volontaires. Le Finistère met en marche toutes ses forces disponibles, le Morbihan envoie neuf cents hommes; mais la Loire-inférieure, qui a ses troupes retenues par la présence des royalistes en Vendée, n'en peut réunir que soixante-quatre.

Le 18 juillet, les volontaires des Côtes-du-Nord partent de Saint-Brieuc *pour se joindre à l'armée de la loi*. Ils passent à Lamballe, se rendant à Dinan, où l'organisation définitive d'un bataillon de quatre cent cinquante hommes se fait, le 21, sous la surveillance de Le Coq, l'un des administrateurs du département. Le lendemain, cette troupe, qui s'était mise en marche avec *la bannière fédérale*, est arrêtée par le district de Dol qui vient d'apprendre que *l'armée girondine* a été battue le 13 juillet, à Pacy-sur-Eure. L'administration départementale, informée de cet événement inattendu, protestant *de son patriotisme et de ses vues les plus pures*, rappelle sa troupe, *pensant qu'elle sera disposée à aller combattre les brigands de la Vendée sur la Loire*.

Afin que la Bretagne ne soit pas accusée de vouloir s'isoler du reste de la France, le Comité fédéraliste de Rennes, formé de représentants des départements bretons, prit la résolution, vers la mi-juin, de transporter à Caen son centre d'action. Dans cette ville, les comités bretons et normands se fondent en un seul sous la dénomination d'*Assemblée centrale de résistance à l'oppression*.

Quelques bataillons de fédérés, notamment celui du Finistère, arrivent à Paris. Apprenant que les Girondins en fuite, qu'ils sont venus pour protéger, se sont retirés près du comité normand, ils se rendent à Caen. L'*Assemblée centrale de résistance à l'oppression* commet alors une grande faute qu'elle fait partager aux fédérés bretons. Elle choisit, malgré la répugnance des Girondins, Wimpfen comme général en chef. Ce Wimpfen, qui avait été nommé par la Convention commandant de l'armée de Cherbourg, était un royaliste. Il prit pour lieutenant Puisaye, royaliste comme lui.

L'armée fédéraliste destinée à défendre les Girondins, partie de Caen, se dirigeant vers Paris, se heurte, le 13 juillet, aux troupes envoyées contre elle par les Montagnards. Après quelques coups de fusil, elle entre à Pacy d'où les soldats de la Convention se retirent. Le lendemain, une rencontre plus sérieuse a lieu à Vernon. Wimpfen est battu, ayant, paraît-il, tout fait pour cela. Il dévoile alors sa pensée en proposant aux Girondins l'appui de l'Angleterre et des émigrés. Sa demande est repoussée avec indignation, mais les infortunés comprennent que leur cause est perdue. Les Bretons, ne voulant en aucune façon faire le jeu des royalistes, prennent aussitôt le chemin de leur pays et quinze proscrits se dissimulent dans leur rangs : Pétion (Gironde), Barbaroux (Bouches-du-Rhône), Bergœing (Gironde), Le Sage (Eure-et-Loir), Meillan (Basses-Pyrénées), Louvet (Loiret), Cussy (Calvados), Buzot (Eure), Salle (Meurthe), Giroust (Eure-et-Loir), Guadet (Gironde) et Delahaye (Seine-Inférieure). Ils sont accompagnés de Joseph, domestique de Buzot, de Grey-Dupré et Riouffe, journalistes.

Les administrateurs du Calvados qui, lors de l'arrivée des Girondins à Caen, avaient poussé l'audace jusqu'à emprisonner les représentants du peuple en mission, Romme et Prieur, de la Côte-d'Or, déçus par l'échec de Vernon, se hâtent de désavouer leurs actes précédents. Pour mieux s'assurer le pardon de *leurs méfaits*, ils conçoivent le perfide projet de couper la retraite aux Bretons, d'arrêter les Girondins qui les accompagnent et de les livrer à la Montagne. Les volontaires du Finistère les emmènent cependant et traversent la Normandie. A Fougères, les différents bataillons se séparent pour regagner leurs foyers. Celui du Finistère continue sa marche avec les Girondins déguisés en volontaires, portant le sac, armés de fusils et de pistolets. Cette troupe prend la direction de Quimper où Kervélégan a préparé une retraite aux fugitifs. Ceux-ci traversent Dol et Dinan (1) sans être inquiétés. Voulant éviter Saint-Brieuc où ils auraient pu être reconnus et arrêtés, ils quittent le bataillon à Jugon, le 5 août, et, par Penguily, Saint-Glen, Trébry, Trédaniel, ils se rendent à Moncontour, escortés par un sergent, un caporal et quatre fédérés.

Le danger qu'ils avaient pressenti n'était pas illusoire. En effet, les fédérés, ayant couché à Lamballe, arrivèrent à Saint-Brieuc le 6 août au matin. Aussitôt, sur la dénonciation des sociétés populaires de Lamballe et de Saint-Brieuc, le Conseil général du département — imitant en ceci celui du Calvados — *nomme le citoyen Poulain* (2) pour *passer en revue le bataillon des fédérés du Finistère revenant de Caen, et découvrir s'ils n'avaient pas au milieu d'eux quelques hommes déclarés traitres à la patrie et mis hors la loi par le décret du 29 juillet.*

(A suivre.)

(1) Guadet et Delahaye, exténués de fatigue, s'arrêtèrent quelques kilomètres avant Dinan. Quelques jours après, Guadet se rendit seul à Quimper. Quant à Delahaye, il resta caché dans le district de Dinan jusqu'au 9 thermidor.

(2) Jean-François-Pierre Poulain de Corbion, maire de Saint-Brieuc, député aux Etats généraux, vice-président du Conseil général du département des Côtes-du-Nord, était commissaire du pouvoir exécutif lorsqu'il fut assassiné par les chouans au pied de la tour nord de la cathédrale. Ils voulurent le faire crier : Vive le Roi ! — Non, répliqua-t-il : Vive la République ! Une plaque apposée sur la tour de la cathédrale commémore son héroïsme. En 1889, ses concitoyens lui élevèrent une statue en bronze sur la place de la Préfecture. Elle a été volée par les Allemands en 1943.

LA FRAISE DE PLOUGASTEL

Plougastel-Daoulas n'est pas seulement connu par son admirable calvaire aux multiples personnages, œuvre d'anonymes « picoteurs » de pierre, mais encore par ses fraises, ces délicieux fruits que fin mai nous amène chaque année.

Je parlerai peut-être un jour plus longuement de ces Plougastels à l'original costume, âpres au gain, acharnés au travail et qui, dans cette langue de terre qui s'avance dans la rade de Brest, vivent à plus de cent quarante au kilomètre carré. Mais comment parler de la culture de la fraise sans évoquer le travailleur qui, toute l'année, se baisse sur cette terre prolifique, comment parler de la « Madame Moutot » ou de la « Royale Sovereign », appelées plus communément « la Moutot » ou « la Royale », sans dire que chaque hectare de terrain nécessite, par an, cent quarante-quatre journées de travail humain ?

C'est vers 1820 que le fraisier fit son apparition dans la presqu'île, fraisier qui provenait du Chili et qui pendant quarante ans environ fut la seule variété cultivée. Peu à peu, la culture s'étendit et les espèces se multiplièrent pour se réduire ensuite aux deux précitées.

En 1862, 300 hectares étaient en fraises au pays de Plougastel ; en 1902, la superficie montait à 500 hectares et, en 1939, elle doublait presque pour atteindre 915 hectares, avec un rendement variant de 35 à 60 quintaux à l'hectare selon l'exposition des terrains et leur fertilité.

Le Plougastel pratique — et c'est peut-être ce qui fait l'originalité de la culture dans la région — la culture d'assolement, répartie la plupart du temps sur neuf années. A une plante sarclée succède, la deuxième année, le blé, avec, dans les intervalles, des plantations de fraisiers. Le blé coupé, et pendant trois années consécutives (troisième, quatrième et cinquième), le sol est occupé par des planches de fraisiers, lesquelles sont remplacées dans l'ordre par du blé (sixième), une céréale de printemps avec trèfle (septième), du trèfle (huitième) et du blé (neuvième)... Et le cycle recommence...

Un tel procédé de culture oblige le paysan — au moins la deuxième année — à faire la moisson à la faucille, le déchaumage se pratiquant en fin août.

Le fraisier demande des soins nombreux et constants. Du plant mis en terre de novembre en février, il ne faut pas attendre de rendement avant le second printemps qui suit la plantation. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas s'en occuper. Chaque année, il y a, au moins, trois sarclages : septembre, janvier, avril.

Puis, c'est la cueillette à la main, travail pénible et délicat qui demande une main-d'œuvre nombreuse, le fruit mûrissant rapidement si les circonstances atmosphériques sont favorables. En 1945, le kilogramme valait 70 francs à la culture.

Où est le temps où les Brestois, passant en foule le bac de Plougastel, abordaient l'autre rive et sans même daigner regarder les rochers de l'Impératrice au pied desquels la femme de Napoléon III se serait, dit-on, assise lors de son voyage à Brest, s'éparpillaient dans les champs de la presqu'île. Là, pour deux sous, ils prenaient une « ventrée » — c'était le terme consacré — mais n'avaient le droit de sortir du champ ni sacs, ni musettes. Je me suis laissé dire que les plus malins avaient un acolyte sur le chemin lequel se chargeait de ramener à Saint-Martin ou à Recouvrance des paniers de fruits vermeils, à bon compte. C'est peut-être ce qui a rendu les Plougastels si méfiants !

Si ceux-ci sont cultivateurs, ils sont, avant tout, commerçants. C'est, je crois, le regretté Camille Vallaux qui, un jour, parlait du « génie commercial » de ce peuple.

La fraise est d'abord vendue sur le marché régional : Brest, Morlaix, Quimper, sans parler des innombrables voitures automobiles ou hippomobiles qui vont jusqu'aux moindres bourgades porter les petits paniers de bois blanc et leur contenu délicieux et parfumé.

La gare de Landerneau est, en second lieu, le centre d'expédition pour les destinations plus lointaines. C'est là que sont arrimés dans les wagons les cageots — spécialités de Plougastel — destinés aux départements voisins, à Paris, à Lille ou Lyon.

Avant 1940, 2 à 3 tonnes de fruits franchissaient, chaque année, le pont Albert-Loupe, à l'entrée duquel les accueillait les statues de Quillevie, et étaient embarquées au port de commerce de Brest pour l'Angleterre.

La fraise qui restait était traitée sur place et transformée en confiture.

Dernièrement, une mission de sommités du monde agricole se rendait à Plougastel pour étudier sur place les possibilités de lutte contre la dégénérescence et les maladies du fraisier : les syndicats de fraisiéristes sont à l'avant-garde du progrès.

Georges THOMAS.



LA MER

*ANGE ou démon, la mer est femme :
Elle captive et prend nos âmes,
Tant pis pour nous...*

*Calme et tendre, la mer chante,
C'est une berceuse endormante
Au rythme doux.*

*Ses flots sont gris, la mer murmure,
Elle fait taire sa voix dure
Et son courroux.*

*Sombre assassine la mer gronde,
Le vent du ciel soulève l'onde
En noirs remous.*

*Sirène pâle la mer pleure,
Le deuil est là dans les demeures.
Prosternez-vous.*

*ANGE ou démon, la mer est femme;
Elle captive et prend nos âmes,
Malheur à nous!*

Patrick COATUAL.

LA DISPERSION BRETONNE

Une promenade dans les colonies bretonnes

De par le nombre de ses enfants qui la placée en tête des provinces françaises au chapitre des naissances, la Bretagne « exporte » inévitablement beaucoup de ses fils au dehors de ses limites naturelles. En outre, les Bretons, qui se chamaillent volontiers lorsqu'ils se trouvent chez eux, adoptent facilement une attitude contraire lorsqu'ils sont loin de leur pays et aiment à se serrer les coudes.

C'est ainsi que de nombreuses colonies bretonnes forment des « coins de Bretagne » un peu partout en France, dans notre empire, voire même à l'étranger. Il advient logiquement que ces colonies forment des centres actifs de rayonnement culturel celtique et de grandes familles ethniques où la cordialité, la fierté du pays d'origine et l'esprit d'entraide sont monnaie courante. Et quel réconfort pour le nouvel exilé de découvrir, dans une ville de France ou sur une terre lointaine, un cercle de compatriotes empressés à le recevoir, à l'initier à ses nouvelles conditions de vie et à évoquer avec lui les souvenirs de l'*Ar-Mor* ou de l'*Ar-Goat*, les beautés naturelles du pays natal, la richesse de ses costumes, de son folklore et de sa pensée.

On a dit, avec raison, qu'on ne peut juger sainement les événements qu'avec le recul du temps. Il est encore plus exact de dire qu'on ne peut vraiment comprendre l'amour de la petite patrie (comme d'ailleurs de la grande) qu'avec le recul de l'espace. De même n'apprécie-t-on le bonheur passé que quand le malheur frappe à la porte.

Ce qu'il y a peut-être de plus édifiant dans ces colonies bretonnes, c'est la disparition de tous les préjugés de caste, de classe et de profession. L'homme du monde coudoie l'ouvrier; l'amiral, le quartier-maître; l'avocat, l'épicier. Je veux parler ici surtout des colonies bretonnes hors de France. De même s'évanouissent comme par enchantement les différends politiques, philosophiques ou religieux. On y atteint vraiment la fraternité intégrale par la culture de la plus belle fleur qui soit : l'amitié, une amitié issue d'une origine commune et d'une conception identique au regard d'une foule de questions.

Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans les groupements d'originaires des provinces françaises, sauf chez les Corses, un lien plus solide que celui qui unit les Bretons exilés, lien d'autant plus solide, je me plais à le répéter, que l'éloignement du pays est plus grand.

Je n'aurais pas l'outrecuidance de vouloir parler ici de toutes les colonies bretonnes, car on ne parle vraiment d'une façon sûre que de ce qu'on connaît. Aussi bien me bornerai-je ici à évoquer les « coins de Bretagne » que j'ai vus et à signaler les autres pour mémoire.

Le plus près de nous est celui de Trélazé, près d'Angers. Trélazé est déjà un nom qui évoque ceux de chez nous, mais il a d'autres titres à revendiquer, celui de compter un nombre important de Bretons travaillant aux ardoisières. Du moins était-ce vrai au temps déjà lointain (avant la guerre 1914-1918) où je le visitais presque tous les dimanches, choquant volontiers ma bolée d'un sou (heureux temps!) avec des compatriotes, surtout des Morbihannais, à l'époque. Il n'y avait pas à proprement parler d'Amicale des Bretons en ce bourg relativement peu important, mais l'on pouvait dire que c'était tout comme... ou, mieux encore, une famille. De surcroît, Trélazé comptait un instituteur d'origine bretonne et un vicaire également breton qui dirigeait d'ailleurs

•

le « patro » de l'endroit. Enfin, une des principales auberges portait comme enseigne : *Au bon cidre de Quistinic*. Bref, on se serait cru chez nous.

Non loin d'Angers se trouvait également une autre colonie bretonne aux mines d'or de La Bélière, sur les bords de la Loire, aux confins de la Bretagne et de l'Anjou. Fait curieux, les mineurs étaient aux trois quarts composés de Bretons et... de Grecs. Le tout faisait assez bon ménage.

La seconde colonie bretonne qu'il me fut permis de connaître fut celle du Havre, une des plus importantes, cette fois, de France et presque toute rassemblée dans le quartier Saint-François. Quel navigateur de chez nous ne connaît pas le quartier Saint-François, avec ses marchandes de galettes, ses friteries de poisson, ses auberges fleurant bon la pomme et le « mic », ses « décrochez-moi ça » où moult marins en rupture d'embarquement achetaient des fripes à bon compte. Et quelle évocation du pays que cette petite place de l'église Saint-François, avec ses boutiques archaïques : *Aux Bons Produits des Côtes-du-Nord*, ou *Au Rendez-vous des Finistériens* ! Bien sûr, le quartier Saint-François n'était pas une terre fermée à toutes les autres races : Anglais, Scandinaves, nègres et même Chinois, sans préjudice des Havrais, bien entendu, s'y rencontraient, mais tous ceux-ci, même les autochtones, semblaient plus chez nous que chez eux. On avait vraiment l'impression que c'étaient eux qui venaient de débarquer en Bretagne et que nos compatriotes occupaient ces rues étroites et tortueuses depuis des siècles. Pour un peu, on aurait demandé aux Havrais eux-mêmes de quel pays ils étaient originaires.

Le quartier Saint-François n'avait pas toutefois le monopole exclusif des Bretons dont on trouvait des petits groupes dans le quartier de l'Eure, dominé par les cheminées rouges et noires des paquebots de la *Transat* et même en d'autres coins du grand port.

Je crois savoir que ces deux quartiers ont été à peu près anéantis, hélas ! par les terribles bombardements de la ville et que les vieilles et si pittoresques boutiques de chez nous ont été réduites en cendres. Mais Le Havre renaîtra, et je ne doute pas un instant qu'il reverra ses Bretons. Le cadre désuet aura disparu, certes, mais l'amitié inébranlable de nos compatriotes sera toujours d'une trempe aussi solide.

Non loin du Havre, on peut également signaler les chantiers de construction navale de Duclair, qui comptent de nombreux Bretons; le Petit-Quevilly et le Grand-Quevilly, près de Rouen, sans oublier les équipages bretons des citernes à pétrole qui sillonnent le fleuve entre la cité de Corneille et l'estuaire de la Seine, où nous arrêterons pour aujourd'hui notre promenade.

(A suivre.)

René BARBIER.

Le Coin du Fureteur armoricain

CELTA insérera désormais dans chacun de ses numéros quatre ou cinq questions posées par les lecteurs. Les réponses que nous aurons reçues paraîtront dans le numéro suivant.

Fureteurs de chez nous, consultez vos dossiers et vos archives et apportez votre pierre à notre chronique.

Voici donc trois questions auxquelles nous vous demandons de répondre :

1° Quels sont les bulletins et revues littéraires ou historiques qui ont déjà paru dans les Côtes-du-Nord? dans le Finistère? (A. P.)

2° Quel est le fureteur qui pourrait nous renseigner sur les origines du culte de saint Sébastien en Basse-Bretagne? (R. G.)

3° Parmi les communes qui ont participé à la Révolte du papier timbré, A. de La Borderie signale dans le Léon : « Lampaul ». De quel Lampaul s'agit-il? Lampaul-Ploudalmézeau? Lampaul-Guimiliau? Lampaul-Plougastel? (Y. M.)

LES BRETONS DE TUNISIE

DANS LA GUERRE

« LA BRETAGNE A ETE ADMIRABLE. »

C'est en ces termes que le général De Gaulle exprimait devant moi, le 7 mai 1944, à l'occasion du premier anniversaire de la Libération de la Tunisie, sa reconnaissance envers notre petite patrie pour la part prépondérante qu'elle avait prise dans les durs combats qui devaient aboutir à la victoire.

Il n'est pas douteux que cette phrase — historique pour nous, désormais — ne s'appliquait pas seulement à ceux de nos compatriotes demeurés en Bretagne, mais bien à *tous les Bretons* disséminés sur tous les points du globe et qui, tous, se sont levés pour répondre à l'appel de la patrie.

« BRETAGNE est UNIVERS », a dit le poète.

Et de fait, on rencontre des Bretons partout : soldats et marins, fonctionnaires et commerçants, colons et missionnaires ; tous contribuent au rayonnement de la France dans le monde.

La guerre leur a permis de lui témoigner mieux encore leur filial et profond attachement, et les nombreux actes de bravoure et d'héroïsme de nos compatriotes qui ont donné matière à tant de récits émouvants sont là pour le prouver abondamment.

Dans cette lutte de six années — et qui dure encore — qui doit permettre à la France de reprendre sa place dans le monde, les Bretons de Tunisie ont pris une part importante.

Déjà, au lendemain de l'armistice, ils se trouvèrent à pied d'œuvre pour organiser la résistance clandestine, et ne manquèrent aucune occasion de faire obstacle aux commissions de contrôle italo-allemandes, souventes fois malmenées.

Ce fut un Breton, M. Yves Perrussel (de Pont-l'Abbé), avocat-défenseur à Tunis et aujourd'hui premier maire *ELU* de cette grande ville, qui, après l'arrestation du chef de la résistance, en prit le commandement et la réorganisa. Sous son énergique impulsion, elle devint rapidement un dangereux instrument qui ne contribua pas peu

— grâce surtout aux précieuses indications de son réseau secret de renseignements
— au succès du débarquement allié en Afrique du Nord.

M^{me} Perrussel paya d'ailleurs, plus tard, de sa déportation en Allemagne, l'action courageuse de son mari, alors engagé dans les F. F. I.

Puis ce fut la dure mais glorieuse campagne de Tunisie.

Au cours de ces combats gigantesques, soldats, marins et aviateurs bretons rivalisèrent d'exploits comme en font foi les nombreuses et élogieuses citations dont ils ont été l'objet et aussi, hélas ! les innombrables petites croix blanches qui jalonnent aujourd'hui les routes de la Régence.

C'est qu'ils savaient bien qu'en luttant comme ils le faisaient ils participaient à la victoire finale et à la libération de la patrie.

Les civils, eux aussi, furent dignes des combattants : soit qu'ils fussent réfractaires au travail obligatoire ou saboteurs dans les entreprises travaillant pour l'ennemi, soit simples spectateurs impuissants, ils demeurèrent stoïques sous les bombes et prêts à tous les sacrifices si ceux-ci devaient hâter la décision.

A Bizerte, ce grand port militaire — objet de tant de convoitises — la population, en grande majorité bretonne, supporta vaillamment les pires épreuves, assistant à la destruction systématique de la cité.

A l'arsenal de Sidi-Abdallah (Ferryville), ingénieurs et ouvriers, dignes frères de ceux de Brest, subirent sans broncher les plus violents bombardements alliés, les sachant indispensables à paralyser l'action de l'ennemi. C'est également ici que le sabotage se pratiqua le plus efficacement.

A Tunis, enfin, les raids nombreux et meurtriers, la proximité des combats, les affronts de toutes sortes venant de la population italienne si hostile à la France, les dénonciations suivies d'arrestations et de déportations massives, puis, plus tard, la menace faite par les Allemands de transformer la capitale en un second Stalingrad, les heures tragiques de la libération, enfin l'ivresse de la victoire trouvèrent nos compatriotes fraternellement unis et plus Bretons que jamais.

« L'ARMORIQUE » (notre société tunisienne), déjà si vivante avant la guerre, saura mettre à profit cette union scellée dans le sang et les larmes pour regrouper tous les compatriotes et intensifier son action régionaliste dans le cadre de la plus grande France.

Car les Bretons de Tunisie savent bien que, en faisant connaître et aimer la Bretagne, ils font aimer également la France dont ils sont fiers — ils l'ont suffisamment prouvé — d'être les fils dévoués et fidèles, prêts encore à la défendre si ses droits venaient à être méconnus ou menacés.

LOUIS LE GUERN.

NOS ARTISTES

Francis Renaud

Né à Saint-Brieuc, en 1887, Francis Renaud, après d'excellentes études en notre vieux lycée, étudia la peinture à Rennes. Dès cette époque, le jeune artiste se révèle un fin paysagiste.

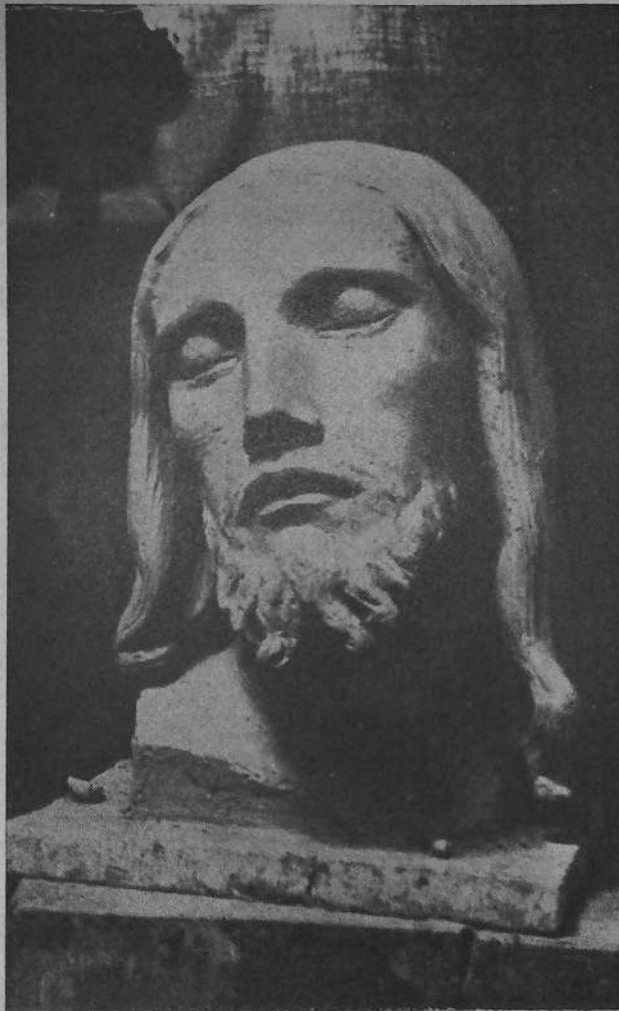
C'est à Paris, à l'Ecole des Beaux Arts, qu'il développe le talent incontestable que la nature avait mis en lui.

Il exposa dès ce moment des marines et des natures mortes au Salon des Artistes français, dont un violon qui fut très remarqué. Son portrait du sculpteur Grange à Paris, en 1937, fut vivement apprécié.

Mais c'est en sculpture que notre compatriote donna la pleine mesure de son talent. Il fut l'élève doué d'Injalbert, hors-concours au Salon. Mais les inspirations de Renaud se révélèrent presque toutes de nature bretonne, mystique, parfois sauvage, douce et âpre à la fois.

Son premier monument aux Morts fut le poilu de Ploufragan, qui méritait un plus beau cadre. Celui de Saint-Brieuc, dont la ligne imposante fait arrêter les passants, celui d'Etables, de Plussulien, celui de Tréguier qui personnifie vraiment la douleur, sont dus à son habile ciseau.

Les dons de Renaud sont concrétisés par la simplicité, la noblesse du style et la synthèse de la forme. La profondeur du sentiment dans sa tête de Christ, par exemple, a mérité l'éloge des critiques les plus sévères.



UN AQUARELLISTE DE TALENT

François Renouard

Renouard est un Plérinais portant allégrement la soixantaine. Contrôleur des P. T. T., M. Renouard, le service terminé, s'empresait de rejoindre les lieux où il pouvait, durant quelques heures, se livrer à son penchant irrésistible. Comme tant d'autres, il eut pour professeur de dessin M. Brandt, dont il écoutait les enseignements d'une oreille attentive et toujours en éveil.



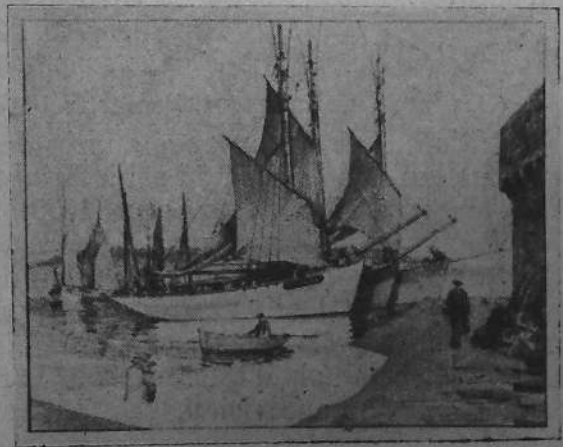
C'est vers 1920 qu'il adopta définitivement l'aquarelle sur les conseils de M. Léon Roger, aquarelliste de talent. Durant les trois années que Renouard vécut à Paris, il fréquenta les meilleurs artistes et parcourut l'Île-de-France en tous sens, rapportant de ces randonnées, plusieurs études automnales qui nous ont beaucoup plu.

Aragon, grand artiste, le prit en amitié et, en critique compétent, lui suggéra certaines finesses d'exécution.

M. Renouard a fidèlement reproduit les plus jolis coins de notre Bretagne : le Légué, Cesson, Plérin, Erquy, Bréhat, Penmarc'h, la tour Solidor, etc.

Ses aquarelles attestent un enthousiasme réel et une originalité certaine et connaissent partout un succès mérité. L'harmonie est sensible dans tous les tableaux de l'aquarelliste et ce qui nous a le plus touché, c'est la simplicité qui revêt l'ensemble de son œuvre.

Louis LE TROCQUER.



LES INSCRIPTIONS MACABRES

sur les Ossuaires du Léon

« Voyager en Bretagne, c'est fouler le sol classique des ossuaires et des charniers », a écrit Anatole Le Braz dans *la Légende de la mort chez les Armoricains*.

La Bretagne est, en effet, par excellence la terre du souvenir, la terre sur laquelle « le miracle léonard » a fait pousser une floraison de clochers ajourés, mais aussi d'ossuaires parfois plus travaillés que les églises elles-mêmes. C'est le cas de Saint-Servais où repose le crâne du peintre Yan d'Argent; c'est le cas du bel ossuaire de La Roche.

Toutes ces prières de pierres qui montent vers le ciel s'expliquent par l'état d'esprit de la Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles. La crainte de la mort est l'idée maîtresse de l'époque; on craint l'« Ankou » :

... l'« Ankou » inexorable
Qui va invisible par le monde,

comme l'a dit F.-M. Luzel. On a peur de la sinistre charrette qui, le soir, cahote dans les chemins creux. Les guerres de la Ligue, les épidémies comme la peste de 1598 ne feront qu'intensifier cette crainte qui va se matérialiser de deux façons.

C'est d'abord messire Jehan Larcher qui va écrire le *Mirouer de la Mort*; composé en 1519, cet ouvrage ne sera cependant imprimé qu'en 1575 au couvent des Cordeliers de Tuburien près de Morlaix. On y trouve des choses comme celles-ci.

*Songaff peguen garr e'n Marv yen
Ha ret certen tremen dre'n pas
A ra em Calon melcony
Ha deffry sourcey heny bras.*

(Songer combien dure est la mort froide et qu'il faut certainement franchir le pas, produit en mon cœur tristesse, et sérieusement un grand souci.)

ou encore :

*An Marv, han Barn han Yffern yen
Pan ho song den ez dle crenaff.*

(La mort, le jugement, l'enfer froid, quand l'homme les médite, il doit trembler.)

Mais qu'est cet ouvrage auprès des ossuaires, de ces *craou an eskern* (crèches aux os) qui vont surgir du sol à Saint-Divy, à Sizun (1585-1588), à Pencran (1594), à La Martyre (1619), à La Roche (1639), à Guimiliau (1648), à Saint-Thégonnec (1676), à Ploudiry, à Trémaouezan, à Landivisiau, à Sibiril (1743), à Roscoff, au Cloître, à Lanhouarneau, parsemant le Léon de ces maisons du souvenir. Ornés de motifs gothiques ou de dessins nouveaux, on y rencontre bien souvent l'« Ankou »; parfois, il brandit une flèche au-dessus d'un bénitier en s'écriant : « Je vous tue tous », comme à La Roche; parfois il apparaît sous la forme d'une cariatide comme dans la chapelle Sainte-Anne, à Landivisiau.

Mais, ce que l'on rencontre le plus souvent sur les ossuaires, ce sont des frises diversement décorées, sur lesquelles se lisent des inscriptions latines ou bretonnes comme celles qui suivent :

La Martyre : *Han maro, han varn, han ifern : ien pas ho soing, den etlé créna; fol eo na pré der, e sperer gvelet ez eo ret deceda, an 1619* (la mort, le jugement, l'enfer, il fait froid d'y penser; l'homme doit trembler, fou qui ne médite pas).

La Roche : Le reliquaire porte une inscription latine qui signifie : « Souviens-toi de mon jugement, le tien viendra de même, aujourd'hui, c'était moi, ce sera toi demain. »

Landivisiau : Or çà, je suis le parrain de celui qui sera fin.

Guimiliau : *Memento mori.*

Pencran : Au-dessus de la porte, Pol de Courey a déchiffré une inscription bretonne qui signifie : « Chapelle Saint-Eutrope et charnier pour mettre les ossements du peuple ». En 1879, dit Audren de Kerdrel, le charnier servait à loger un bureau de tabac. Il y remarquait des sablières « d'une exécution soignée et d'une composition originale » et représentant un convoi funèbre, un corbillard précédé de sonneurs de cloches et suivi de fossoyeurs armés de leur bêche.

Ploudivy : Sur la fusée de la chapelle, on lit : « Bonnes gens qui par ici passez, priez pour les trépassés. »

Sizun : Sur cette charmante œuvre de la Renaissance, où l'on remarque des cariatides qui surgissent de leur gaine, une inscription du même genre :

*Vous, nos enfants, qui par ici passez,
Souvenez-vous que nous sommes trépassés.*

Trémaouézan : Ici l'ossuaire est gothique. D'abord une inscription du même goût que les précédentes :

*Bonnes gens qui par ici passez,
Priez Dieu pour les trépassés.*

puis une autre en breton que l'on traduit :

*Par Dieu et le monde maudit est,
Qui ne dit le bien ou ne se tait.*

Saint-Thégonnec : Au-dessus de la mise au tombeau, dans la crypte, on lit quatre vers, qui, d'après Le Guennec, seraient de Corneille qui les aurait écrits au pied d'un crucifix, avec une variante cependant :

*Tu le vois mort, pêcheur, ce Dieu qui t'a fait naître,
Sa mort est ton ouvrage et devient ton appui.
A ce trait de bonté, tu dois au moins connaître
Que s'il est mort pour toi, tu dois vivre pour lui.*

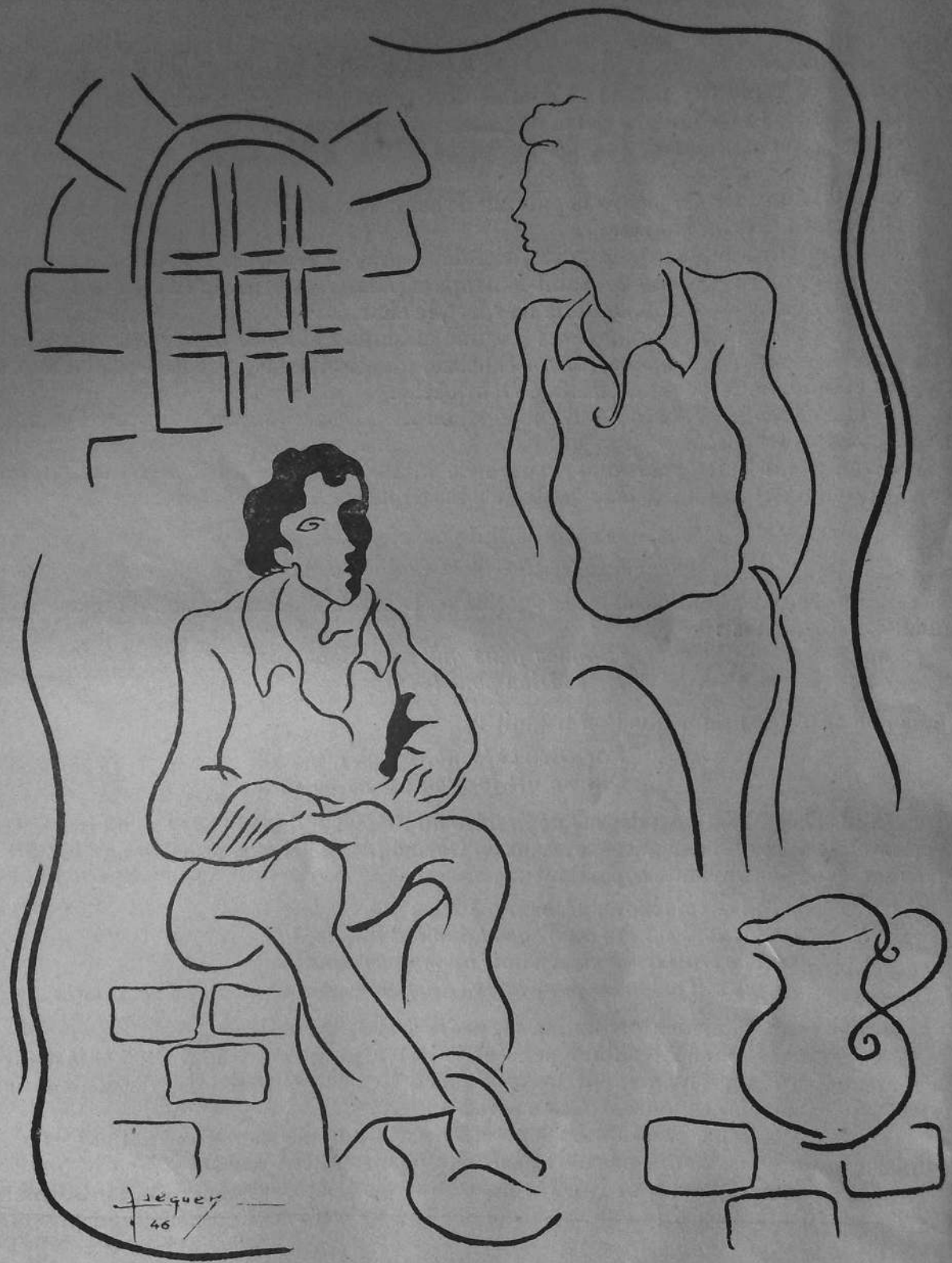
Sur ce même charnier, on distingue encore ceci :

« C'est une bonne et sainte pensée de prier pour les trépassés. O pécheurs, repentez-vous étant vivants, car à votre mort, il n'est plus temps. Priez pour nos trépassés, car un de ces jours, vous en serez. »

Grêlés de lichens, tassés sous leur échine d'ardoises, les vieux reliquaires sont venus jusqu'à nous. Leurs macabres inscriptions, rabotées par les ans et la pluie se lisent à peine maintenant, et il n'est guère que les poètes comme Tristan Corbière, que les marins de Roscoff avaient surnommé l'« Ankou », qui entendent encore dans le calme du soir qui tombe :

*Un cri de bois : c'est la brouette
De la mort, le long du chemin.*

Georges-M. THOMAS.



Le Guen
46

Dessin de A. LE GUEN.



LUG



Œil éclair,
Lumière éclat,
Vert brillant d'émeraude limpide,
Pâleur tendre de rose fraîche-nouvelle,
dans la jeunesse du jour, [midi!
Promesse, douce de rosée, des ardeurs de
Du puits bleu-noir-corbeau des heures sour-
Tu jaillis ! [noises,
Tu brises la coquille de diamant de la nuit !
Tu n'étais qu'un atome de clarté,
Que l'œil ne discernait.
Tu n'étais qu'une enfance.
Tu n'étais que l'embryon
dans le giron sombre-lourd de la nuit.
Tu n'étais que l'étincelle-enfant couvée par la
[cendre,

Par la cendre grise,
Sous la tourbe noire.
Tu jaillis !
Hors de la ligne bleue des collines.
Tu emplis les cavernes du ciel.
Tu découvres.
Tu ensemences,
de tes baisers,
des caresses de tes baisers,
des ardeurs de tes feux jaillissants,
la terre grasse et lourde.

Sous les tertres,
Sous les dalles dures pesantes,
frissonnent les héros.

Les mains, de terre gantées,

Les mains d'ossements verdis
des héros endormis, saisissent
à pleine poigne
les lames noires, rouillées,
des épées jadis claires et puissantes.
Les mains, de terre gantées
tendent,
Hors des tertres, brandies,
les épées noires,
Vers les baisers d'or de ta gloire.

Tu enfantes !
Et, du fond des sillons durement taillés,
Eclate, joyeux,
et darde son ergot,
le grain,
source de vie,
tendu vers ton baiser !

Dans les noirs tombeaux des prisons
clignotent les yeux des Hommes.
« Qu'était-ce donc ? »
« Non, ce n'était pas la Mort !
« Non, ce n'était pas l'asservissement éternel
sous la férule des Temps noirs maudits ! »
« Non, ce n'était pas l'Enfer froid,
sans fin,
sans espoir ;

Le vent glacé qui siffle

• Dans les gorges de la désespérance ! »
« Non, ce n'était pas le Néant.
Non, ce n'était pas la dalle pesante ! »
Ecoute !

Faible
Immense
Clair
Limpide
Aigu
pointe le chant de l'alouette.
Ecoute !
Ecoute la voix des Hommes !
Ecoute-la !
Faible,
A travers l'épaisseur noire de l'oppression,
elle perce les murs.
Elle brise, ardente,
Les barreaux des in-pace.
Faible, tremblante flamme
En la profondeur lourde des tombeaux,
elle s'élève
Vers l'éclat brillant des midis glorieux.
O Toi !

Le Limpide !
O Toi !
Splendeur -Or- rouge des Paradis
[éternels !
Epée-feu frappant les noirceurs des
[nuits froides !
Tonnerre Lumière bondissant,
Source d'argent clair répandu dans les
[ténèbres,
Marteau brisant les chaînes des esclaves,
[ves,
Promesse des Demains clairs !
O Toi !
Limpide !

R.-Y. CRESTON,

Prison de Fresnes, mars 1941.

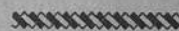
N. B. — Cette poésie fut écrite par l'auteur sur du papier d'emballage trouvé sous la paille de sa cellule. Un morceau de bois, trempé dans du bleu de méthylène délayé, servit de porte-plume.

Elle paraîtra dans un livre de luxe illustré par l'auteur et intitulé : « Le Livre des Dieux et des Héros ».

CELTA.



MÉLANCOLIE



Il est des jours où l'âme, ainsi qu'un soir d'au-
[tomne,
Est morne et désolée et pleine de regrets,
Des jours où l'on sent mieux, des intimes se-
[crets
La tristesse alanguie en l'heure monotone.
Une harmonie lointaine au fond du cœur
[résonne.
Un parfum de passé monte, vague et discret.
La nuit vient lentement ; on regarde, distrait,
Dans un coin du foyer, la chatte qui ronronne.

La vieille horloge, au mur, sans se lasser, sans
[trêve
Sur son cadran jauni mesure l'heure brève ;
Et son tic-tac est doux dans le calme du soir.
Puis soudain ; l'on s'éveille et le songe s'achève.
On sent s'évanouir, se dissiper le rêve...
Et l'on pleure longtemps sans même le savoir.

François KERANGALL.

MUSIQUE BRETONNE

Quiconque a entendu ces mélodies empreintes d'un caractère particulier, et que les bonnes vieilles grand'mères aimaient à chanter à leurs petits-enfants, le soir au coin de l'âtre fumant, ne peut que ressentir la douceur du pays breton, et toute la poésie qui s'en dégage.

L'originalité de la musique bretonne est surtout due à son système modal, qui, à n'en pas douter, a des points communs avec la musique grecque dont les modes du genre diatonique se divisaient en trois groupes :

1° Le groupe Dorien, formé de deux modes mineurs (*dorien, hypodorien*), dont la tonique est *la*;

2° Le groupe Phrygien, formé de trois modes majeurs (*phrygien, mixolidien, hypophrygien*), dont la tonique est *sol*;

3° Le groupe Lydien, formé de trois modes majeurs (*lydien, syntono-lydien, hypolidien*), dont la tonique est *fa*.

A ces huit modes, vient s'en ajouter un neuvième, qui n'a aucun degré de parenté avec les précédents : c'est le mode Locrien qui possède la même finale que l'hypodorien et le syntono-lydien.

Locrien : *la, si, do, ré, quarte; ré, mi, fa, sol, la, quinte.*

Ces neuf modes se retrouvent dans tous les thèmes populaires du pays armoricain, mais là, ne se borne pas le système modal des Bretons. Beaucoup de ces thèmes appartiennent en effet à un mode formé de l'échelle de *ré* sans altérations :

Ré, mi, fa, sol, quinte; la, si, do, ré, quarte.

qui n'est autre que le mode Locrien renversé.

Dans la musique moderne, le septième degré de la gamme mineure étant altéré (note sensible) :

la, si, do, ré, mi, fa, sol dièse, la

et celle du *ré* mineur ayant pour seconde note modale, *si* bémol et pour note sensible *do dièse* :

ré, mi, fa, sol, la, si bémol, do dièse, ré,

il sera facile d'établir une comparaison entre ces différents modes. En outre la musique bretonne emploie le majeur et le mineur modernes sans que l'on puisse préciser l'époque à laquelle ils firent leur apparition en Bretagne.

Il existe donc quinze modes bretons, dont treize sont diatoniques, c'est-à-dire, ne comportant aucune altération, et deux employant des altérations (genre chromatique)

la, si, do, ré, mi, fa dièse, sol dièse, la
mi, fa dièse, sol dièse, la, si, do, ré, mi

La plus grande variété de ces modes se rencontre chez les Trégorrois, peuple plus imprégné d'éclectisme et plus raffiné.

La musique instrumentale ne semble pas avoir joué un rôle important dans l'histoire de la musique bretonne, du fait du très petit nombre de ses instruments (*binou ou cornemuse et bombarde ou hautbois*), et du peu de possibilités qu'ils offrent.

C'est donc à la musique vocale que revient l'honneur et le droit de perpétuer de générations en générations, les richesses du système modal des Bretons. Cette musique, quel que soit le sentiment qu'elle exprime, crée, par sa couleur et son contour mélodique parfois étrange, une ambiance dont toute personne pourvue de sensibilité, ne peut se dégager; c'est l'âme de la Bretagne toute entière qui chante en elle!

Il est à côté de ces perles qui sont la parure du Folklore breton, un genre de mélodie bretonne, qui, hélas! n'en a que le nom, et dont la source a pris naissance bien souvent dans quelque music-hall ou cabaret montmartrois dont la Direction artistique les

assaisonne d'une orchestration de jazz acrobatique d'un truculent effet. Je préfère m'abstenir d'en parler.

Bretons, qui aimez votre pays, recherchez toutes les occasions d'entendre la vraie musique bretonne, ce riche présent que vous ont légué vos aïeux. Ecoutez-la avec amour, car sa voix qui se fait suppliante vous rappelle en son langage imagé, les belles et pures traditions du passé.

J.-René QUIGNARD.

BRETAGNE ÉTERNELLE

Oh!

*Richesse des ajoncs
Aux lourdes grappes d'or
Massif,
Dans la lande
Et les haies,
Au soleil d'un chaud
Midi de mai!
Du grillon,
Seul,
Crisse le monotone cri.*

*En décembre, revenus les froids blancs,
Et du ciel gris
Grêlent et cinglent les grêlons,
Mais,
Si la nature frissonne aux autans,
Luisent encore les pépites aux griffes
Des ajoncs.*

*Ainsi sur notre sol
Aride
De granit,
Dans notre celtic cœur,
Malgré l'adversité,
Dans sa gangue scintille,
Défi!
L'humble fleur féconde
De la ténacité.*

Joël LE SAGE, 1941.

SCOTLAND TO - DAY

C'est le titre de la conférence qu'a faite en anglais, la semaine dernière, à la Sorbonne, le capitaine Mac EWEN, président de la Société des relations franco-écossaises.

L'orateur, qui est aussi écrivain et poète, brossa rapidement un tableau de l'histoire de l'Ecosse jusqu'au traité d'Union avec l'Angleterre. Il exposa ensuite les principaux problèmes qui se posaient pour l'Ecosse d'aujourd'hui.

Un Breton, qui assistait à cette conférence, ne pouvait s'empêcher de comparer les histoires presque identiques de la Bretagne et de l'Ecosse. Mêmes positions vis-à-vis de l'Angleterre ou de la France, mêmes luttes, mêmes espoirs, même idéal. C'est par l'acte d'Union de 1707 que fut réuni le royaume d'Ecosse au royaume d'Angleterre. Mais les Anglais prirent de nombreuses précautions pour ne pas blesser l'amour-propre national de leurs nouveaux alliés, et les Ecossais gardèrent leur Eglise nationale presbytérienne, leurs lois, leurs tribunaux, et leur système d'enseignement beaucoup plus simple d'ailleurs et plus démocratique que celui des Anglais. Non seulement siège au Parlement un *Secretary of State for Scotland*, mais les grandes charges de la couronne d'Ecosse ont été maintenues ainsi que d'autres plus ou moins honorifiques. A ce propos, savez-vous que lorsque le roi d'Angleterre va en voyage officiel en Ecosse, tout un cérémonial nouveau l'attend à la « frontière », c'est-à-dire sur les bords de la Tweed? D'anglican, le roi, en quittant l'Angleterre, devient presbytérien; tout le personnel l'accompagnant est remplacé par un personnel écossais; il a même à sa disposition, pour relater l'événement à la postérité, un historiographe et un peintre authentiquement écossais. Mais les Ecossais ne sont pas encore satisfaits, et, au dire du capitaine Mac Ewen, il existe, à l'heure actuelle un courant d'opinion très marqué en faveur du *home rule* pur et simple, c'est-à-dire pour l'indépendance totale.

C'est avec beaucoup d'humour que le conférencier a présenté la fameuse rivalité des deux grandes villes écossaises Edimbourg et Glasgow. Là encore, on ne peut s'empêcher de songer à Rennes et à Nantes. Edimbourg c'est la vieille cité historique dominée par son lourd château fort « dont les murs pourraient conter tant d'histoires fameuses de la glorieuse Ecosse du temps passé ». Glasgow, c'est la cité industrielle, le port grouillant d'activité, les fameux chantiers de constructions navales. Leur rivalité ne date pas d'aujourd'hui, mais elle est de plus en plus aiguë, et la grande question à l'ordre du jour est de savoir où siègerait le Parlement écossais au cas où le pays se verrait accorder le *home rule*.

Glasgow? Edimbourg? Les Ecossais ne sont toujours pas d'accord sur ce point.

L'Ecosse a relativement peu souffert de la guerre. A part un bombardement sur des installations portuaires de la Clyde, la Luftwaffe a, en général, épargné le pays. Même, au moment du « blitz » en 1940-1941, les avions de Göring ne dépassèrent guère la Tweed. Ceci s'explique, paraît-il par l'arrière-pensée qu'avaient les Allemands de rendre l'Ecosse indépendante quand les troupes de l'axe seraient maîtresses des Iles britanniques. On

libérerait les Ecossais « du joug anglo-saxon » et, tant qu'à faire, il fallait essayer de se mettre bien avec ces fiers habitants des Highlands... Comme on le voit, le procédé n'était pas nouveau. Les Allemands en furent donc pour leurs frais.

Cependant, du fait de la guerre, la flotte écossaise a beaucoup diminué et l'on a besoin de bâtiments modernes et nombreux pour la reprise du commerce international. Les charbons du *Firth of Forth* subissent aussi une très dure concurrence. Et puis une autre question tourmente les Ecossais. C'est celle des soldats polonais stationnés depuis plusieurs années sur le sol du pays. Naturellement, ces soldats se trouvent très bien en ce joli coin de Grande-Bretagne et, pour différentes raisons, ne veulent plus retourner dans leur patrie d'origine. De plus, un nombre vraiment étonnant de jeunes Ecossaises ont épousé et continuent à épouser ces soldats polonais. Evidemment, on aimerait mieux, là-bas, les voir se marier avec des Mac Gregor ou des Mac Neil...

Enfin, il paraît que les Anglais centralisent beaucoup en ce moment. Londres prend de plus en plus d'importance et hausse un peu trop le ton. Ce qui provoque un inévitable raidissement du sentiment national écossais, et le mouvement en faveur du *home rule* prend, paraît-il, de plus en plus d'ampleur.

Malgré tout, les Ecossais gardent confiance. C'est une race forte et optimiste qui habite ce splendide pays. L'Ecossais est énergique et travailleur et il est décidé à forger à son pays un bel avenir.

L'orateur termine sa brillante conférence en disant qu'il souhaitait voir encore se resserrer les liens qui unissent France et Ecosse depuis tant de siècles et qu'il espérait que l'*old Alliance* serait aussi solide que par le passé.

Jean CALMÉ.

REGRETS

*La voilure étrangère où j'appâte ma vie,
Comme un beau léopard écartant ses doigts gourds,
Emporte à l'horizon ma douleur asservie
Par le couchant d'écaille et par la nuit qui sourd.*

*Des squales étoilés montent des flots ternis
Et déchirent mes sens d'un œil chargé d'amour...
Je m'élançai éperdu! A la voile serti,
Je dénombre à vau-l'eau mes regrets de toujours!...*

*Impossible départ qui me tressaille au cœur!
Comment donc éclater la ceinture écarlate
Dont l'aujourd'hui me sangle avec des doigts moqueurs?*

*Adieu! requins de nuit qui guettiez mon sillage!
Je ne reverrai plus vos profils de frégate
Eclabousser mes yeux d'une écume sauvage!...*

Un point de vue

sur le

MOBILIER BRETON

Nombreux sont chez nous les fabricants de meubles; nombreux également les ébénistes, tourneurs, sculpteurs, nombreux sont aussi, parmi ces derniers, les travailleurs sérieux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir s'offrir des études ou simplement des ouvrages spécialisés, rares et coûteux. Beaucoup d'artisans désireraient être éclairés, aidés, orientés par des dessinateurs donneurs d'idées.

Nos artistes peuvent être, pour ces honnêtes ouvriers, ce que le bureau d'études et les ingénieurs sont pour l'usine.

Puissent, de plus en plus, les artistes décorateurs apporter leur collaboration aux artisans en vue de réalisations originales et de leur commune prospérité.

En connaissance de cause je puis dire qu'il est inadmissible de voir fabriquer des meubles dits « bretons » sous prétexte qu'ils sont ornés de quelques sujets ou personnages bretons. Nous devons tout faire pour éviter ces errements.

Quatre-vingt quinze pour cent de notre production de 1919 à 1946 consiste en de nombreux et grossiers meubles de toutes sortes, sans style bien défini, appelés « meubles bretons » et sur lesquels nous relevons :

- des colonnes et balustres Henri II;
- des motifs Renaissance;
- des motifs Louis XIII;
- des motifs de l'art moderne employés sans discernement.

Je voudrais me permettre de rappeler très brièvement quelques idées sur les motifs, éléments décoratifs et matériaux d'origine purement bretonne et qui, bien utilisés, offriraient des ressources surprenantes.

Nous pouvons puiser à l'infini dans nos sources naturelles, nous inspirer de la mer, de notre terre bretonne, de nos côtes et de ceux qui y vivent.

Le champ est vaste.

RENOVATION.

a) *Les copies d'ancien* : les artistes parisiens ont réussi à faire prospérer l'industrie de la copie des meubles de style. Pourquoi ne ferions-nous pas des reproductions fidèles de nos meubles anciens qui sont très prisés des amateurs;

b) *Adaptation d'ancien* : par exemple l'utilisation de façades de lit clos pour la fabrication de bibliothèques.

NOVATION.

a) *Mobilier néo-celtique* : mobilier de conception moderne décoré de motifs celtes et adapté aux nécessités de la vie actuelle;

b) *Mobilier « marin »*. Celui-ci naturellement inspiré uniquement des éléments de la mer : algues, crustacés, poissons, vagues, mouettes, cordages, bouées, etc. Notre province, engagée comme une proue de navire dans l'Océan, offre un choix infini de motifs qui se prêtent avec grâce à toutes les compositions décoratives;

c) *Mobilier breton*, de conception traditionnelle quant à la forme, mais orné de motifs stylisés puisés dans notre univers familial.

Les armes de nos villes peuvent être utilisées avec profit. Le granit poli ne peut-il remplacer avantageusement les marbres étrangers?

Je n'ai fait qu'effleurer cette passionnante question.


Les possibilités et les perspectives qui s'offrent aux artistes et aux artisans sont vastes et belles. Mais ils doivent unir leurs efforts. En cette matière, le chef-d'œuvre est rarement le produit du travail d'un seul. Il est le fruit d'une collaboration intelligente et consciencieuse entre gens de métier et artistes.

Nos ateliers peuvent et doivent réaliser des œuvres de bon goût qui seront recherchées et contribueront à affirmer notre génie particulier.

LE CALVEZ,
fabricant.



Aux bords de France



A deux bords de la France, je sais deux contrées :
L'une, allègre, déploie mille rayons brillants,
Secrète en ses récifs, l'autre, au fil des marées,
Tisse de brume et d'or le rêve des amants.

Terre où les cœurs se nouent de chaînes immuables,
Race au front ténébreux sans trêve de saison,
Et, taillés de granit, corsaires indomptables
Rivalisant de foi, d'audace et de raison.

Là-bas, au clair midi né d'azur et de neiges,
Une foule vibrante aux jeux de carnaval,
Grisée de lumière, enivrée de cortèges,
Fervente des accents de la flûte d'un bal.

Quand un dernier frisson calme la tramontane
A l'heure où le passé chez le Celte revient,
Sur les aubes surgies de la nuit qui se fane
Traîne à peine un accord, un regard... puis plus rien.

Dans un décor serein, le rire va reprendre
Et son éclat brûlant franchit un nouveau seuil...
Chez nous le souvenir est gardé sous la cendre
Comme les noirs chagrins sous la cape de deuil...

C'est l'oraison d'amour, c'est la suprême offrande
D'une Yseult accourue au chevet de Tristan,
Un élan de parade éblouie ne commande
Que l'éclair accroché au masque de Satan.

Si l'ombre du cyprès joue sur les pierres blanches
Tel un silence errant sur ce sol embrasé,
La lande refléurit sous le gui de nos branches
Et l'ouragan se brise à l'âme du grand Bé.

Bretagne douce et fière où les amours, peureuses,
Ne périssent jamais et refusent l'oubli,
Provence, où chaque jour voit des amours heureuses
Que le soleil allume et consume après lui.

Emile LE GAC.
Août 1946.

LE NOM BRETON DU MOIS DE SEPTEMBRE

Pourquoi en Basse-Bretagne, où le blé mûrit en juillet-août, appelle-t-on le mois de septembre *miz gwengolo*, « le mois de la paille blanche » ?

Dom Le Pelletier s'était posé la question, et essaya d'y répondre : « En ce pays, la moisson est ordinairement faite avant septembre, et alors la paille est devenue pâle et blanche. » (Voir son *Dictionnaire*, de 1752, au mot *gwengolo*.)

D'après Victor Henri, l'auteur du *Lexique étymologique du breton moderne*, c'est « parce qu'après la moisson les toits de chaume nouvellement réparés ont des taches blanches sur leur fond sombre ». L'explication est jolie et, venant d'une telle autorité, mérite considération. Mais, à vrai dire, elle ne convainc pas non plus. C'est dès le mois d'août, parfois dès la fin de juillet, que les meules de paille fraîche font des taches blanches dans le paysage, et ce n'était pas toujours en septembre, ni avec de la paille, qu'on réparait les toits de chaume.

La langue bretonne vient de Grande-Bretagne. Or, au pays de Galles, le mois de septembre se dit *mis Medi*, « le mois de moissonner » comme le comprend tout bretonnant. Sous cette latitude plus septentrionale, le printemps est plus tardif, l'été moins chaud, et le blé ne mûrit généralement qu'en septembre, quand il arrive à maturité.

Après leur départ de Grande-Bretagne, nos ancêtres trouvèrent en Gaule, plus précisément en Armorique, un climat où la moisson mûrit parfois dès la fin de juillet, et généralement au début d'août. En ancien français, *aoust*, *août* signifiait aussi « moisson », — je vous paierai avant l'août, disait encore La Fontaine, — et *aouster*, *aoûter*, « moissonner, récolter ». Mots et sens ont été adoptés par le breton dans *eost*, « moisson », et *eosti*, « moissonner ». Conséquence lointaine de la décision des Romains de rebaptiser en l'honneur d'Auguste leur sixième mois, *sextilis*, celui qui précédait septembre, le « septième », car ils commençaient l'année au 1^{er} mars.

Pour désigner septembre, il était donc difficile aux bretonnants de garder *miz medi*, du fait qu'après leur émigration ils ne pouvaient plus attendre septembre pour moissonner. Leur ancien « mois d'Auguste », le *mis Awst* gallois, étant devenu *miz eost*, « le mois de la moisson » et exprimant désormais le même concept que *miz medi*, « le mois de moissonner », — l'infinitif *medein*, variante vannetaise de *medi*, est encore signalé à Belle-Ile-en-Mer et à Sarzeaux comme pouvant s'employer à la place du substantif *est*, « moisson » —, ils ne pouvaient plus désigner par *miz medi* un mois qui ne fût pas le même que *miz eost*.

Septembre se trouva donc n'avoir plus de nom dans la langue. Comme il lui en fallait un, on aura cherché une expression équivalente, mais qui ne prêtât pas à la même confusion, d'où sans doute *miz gwengolo*, « le mois de la paille blanche ». Ce serait donc là une conséquence et un souvenir de la traversée du « canal » par nos ancêtres.

On pourrait soutenir, il est vrai, que l'expression a été héritée d'un dialecte breton d'outre-Manche, où elle se justifiait par le climat aussi bien que le *miz Medi* gallois. Mais cette hypothèse ne s'appuie sur aucun indice. Si celle qui vient d'être exposée ne peut invoquer davantage une preuve proprement dite, elle a cependant l'avantage de montrer pourquoi l'émigration bretonne en Armorique devait entraîner l'abandon d'une appellation primitive identique à celle du gallois.

Depuis que la culture du blé noir s'est répandue en Bretagne, le « mois de la paille blanche » est en réalité celui de « la moisson noire », *an eost du*, que l'on oppose à « la moisson blanche », *an eost gwenn*, de juillet-août, composée de seigle, d'orge, d'avoine et de froment.

L'histoire des mots reflète l'histoire des choses, mais comme un miroir déformant, auquel on ne peut se fier sans le correctif d'autres sources.

F. FALC'HUN.



Bois gravé de URVOY.

TARIFS DE PUBLICITÉ POUR « CELTA »

	UNE PAGE	UNE DEMI-PAGE	UN TIERS DE PAGE	UN SIXIÈME DE PAGE	UN DOUXIÈME DE PAGE
1 Numéro ..	1.500 francs	800 francs	600 francs	350 francs	200 francs
3 Numéros ..	3.500 —	1.800 —	1.300 —	700 —	400 —
6 Numéros ..	5.500 —	2.800 —	2.000 —	1.200 —	700 —

ENQUÊTE

1° *Comment concevez-vous l'enseignement de la langue bretonne :*

a) *Dans les lycées, les collèges et les Ecoles normales?*

b) *A l'école primaire?*

2° *Etes-vous partisan de l'unification orthographique de la langue bretonne? Dans l'affirmative, que préconisez-vous?*

Quelle part l'Université doit-elle avoir dans l'élaboration de la nouvelle orthographe?

3° *Sous quelle forme est-il souhaitable et possible de grouper et de favoriser toutes les initiatives culturelles en Bretagne : histoire, géographie, langue, musique, danses...?*

Prière de bien vouloir adresser les réponses à M. Le Diuzet, 33, rue Paul-Bert, à Saint-Brieuc.

CONCOURS DU PLUS JOLI CONTE DE BRETAGNE

Chaque conte ne devra pas dépasser une page et demie de Celta. Prière d'indiquer l'âge des concurrents.

Des prix seront distribués et les deux meilleurs contes publiés dans la revue Celta.

Prière de bien vouloir adresser les manuscrits à M. Tromelin, 10, boulevard Sévigné, à Saint-Brieuc pour le 20 novembre 1946.

ECHOS

Il y a cent ans...

naissait à Lampaul-Guimiliau (22 juin 1846) le chanoine Jean-Marie Abgrall. Il devait mourir à Quimper le 10 juin 1926. On lui doit : *Le Livre d'or des églises de Bretagne*, *l'Architecture bretonne* et une foule d'articles dans les bulletins des sociétés savantes de Bretagne, en particulier dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, dont il fut le président.

Il y a cent ans...

naissait également à Quimper (31 août 1846) Prosper Hémon, qui décédait à Saint-Brieuc le 19 mars 1918, après avoir résidé trente-huit ans dans cette ville. Il était l'auteur de : *Audrein (Yves-Marie)*, 1903; *Queinnec Jacques*, 1914; *Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution*, 1917; *La Révolution en Bretagne; les derniers Montagnards*, 1918, etc.

Ceux qui s'en vont...

Joseph Ollivier, bibliophile et bibliographe breton, auteur du *Catalogue de la chanson bretonne* sur feuilles volantes, décédé à Landerneau, le 27 juillet 1946.

Le Marquis de L'Estourbeillon dont nous parlerons plus longuement dans le prochain numéro de *CELTA*.

On s'abonne à

-:- CELTA -:-

et

à toutes revues bretonnes

**A L'OFFICE BRETON
du Livre**

18, rue Saint-Gouéno
SAINT-BRIEUC

POUR LES ENFANTS

YANNIG

par *A. Le Diuzet*

40 dessins de X. de Langlais

Dans toutes les librairies

Editions Riou-Reuzé
9, boulevard de Chézy

Prix : 60 francs

X. de Langlais

L'Île sous Cloche

ROMAN

traduit du breton

✻ ✻

Editions **Aux Portes du Large**
3, allée Jean-Bart
NANTES

NEVEZINTI

ENVORENNOU EUR PRIZONIAO

A. an Diuzet

Editions Riou-Reuzé

9, boulevard de Chézy
RENNES

YANNIG

ε Brezhoneg

**OFFICE BRETON
du Livre**

18, rue Saint-Gouéno
SAINT-BRIEUC

Prix : 35 francs

POUR LES PRISONNIERS

DANS LES BARBELÉS

par *A. Le Diuzet*

En vente chez l'auteur

33, rue Paul-Bert

SAINT-BRIEUC

Prix : 45 francs

A RENNES

avez-vous visité...

TI-BREIZ?

4, RUE HOCHÉ

MONUMENTS
et articles funéraires
MOSAÏQUE ET CARRELAGE

A. DORNER

5, rue Abbé-Josselin
SAINT-BRIEUC

Téléphone 5-85

ÉDITIONS RIOU-REUZÉ

9, boulevard de Chézy

RENNES

NOUVEAUX OUVRAGES

en langue bretonne

GARAGE

HUGUET Frères

44, rue de Rennes

SAINT-BRIEUC

UNIC-SIMCA

ACHAT - VENTE - RÉPARATIONS

DÉPANNAGE

REVUES BRETONNES

AN AVEL :

J. LE GALL, 49, rue Saint-Melaine, RENNES.

SAO BREIZ :

39, quai de Léon, MORLAIX.

BREIZ NEVEZ :

F. MEVELLEC, Eglise-Neuve, VERGT (Dordogne).

AR FALZ :

A. KRAVEL, instituteur, DIRINON (Finistère).

KAD :

12, rue Oberthur, RENNES.

KENED :

Jean PIETTE, 92, rue de Riasal, RENNES.

TIR NA N-OG :

R. HUON, Roud-ar-Roc'h, LANNION.

HORIZON :

Editions du FLEUVE, 3, allée Jean-Bart, NANTES.

ÉDITIONS ET LIBRAIRIES

Editions Louis Aubert, Saint-Brieuc.

Editions Riou-Reuzé, Rennes.

Editions Brittia, Avenue Philippe-Auguste, Paris.

Editions Poesia, rue Loucheur, Brest.

Librairie Régionaliste, 140, boulevard Saint-Germain, Paris.

Librairie Celtique, rue de Rennes, Paris.

Librairie de Bretagne, quai Chateaubriand, Rennes.

Office Breton du Livre, Saint-Brieuc.

Librairie Caudebert, Nantes.